

## **Procès-verbal de la réunion** **du Conseil Municipal du 04 Avril 2014**

L'an deux mille quatorze, le quatre du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MAZINGUE, Maire de la commune suite à la convocation du 1<sup>er</sup> avril 2014.

Etaient présents : M. Jean-Pierre MAZINGUE, M. Daniel RONCHIN, M. Paul CANION, M. Joël DEHOVE, Mme Ludivine JOVENIAUX, Mme Séverine DELOBELLE, Mme Corinne BRUYER, Mme Maryse CARLIER, M. Guy FACQ, Mme Roxane GHYS, M. Cédric GREVIN, M. Christian JEUNE, M. René LECUYER, Mme Alice NAVEAU, M. Jean-Léon NOISETTE, M. Geoffrey PAUL, Mme Josy PICCOLI.

Etaient excusés et ayant donné procuration : M. Alain CLOEZ a donné procuration à M. Paul CANION, Mme Valérie HEITOR a donné procuration à M. Guy FACQ.

Secrétaire de séance : Mme Maryse CARLIER.

*~~~~~*

### **ORDRE DU JOUR**

- 1° Les délégations des Adjoint
- 2° Indemnité de fonction du Maire
- 3° Indemnité de fonction des Adjoint
- 4° Désignation d'un délégué au Parc Naturel Régional de l'Avesnois
- 5° Désignation d'un Correspondant Défense
- 6° Désignation de 2 représentants au sein du Conseil d'Administration du Collège Montaigne
- 7° Constitution des commissions
- 8° Questions diverses

## **Informations préalables :**

Enregistrement de 3 démissions, dans le cadre de la nouvelle législation, c'est la personne qui suit le dernier élu de la même liste qui est élue en remplacement.

Maryse CARTIGNY	:	Geoffrey PAUL « élu »
Liliane HOEZ	:	Maryse CARLIER « élue »
Marie-France LEBRUN	:	Valérie HEITOR « élue »

### **1. Les délégations des Adjoints :**

Le Maire communique au Conseil Municipal les délégations faites aux adjoints.

1 <sup>er</sup> adjoint	<b>Daniel RONCHIN</b>	Adjoint aux finances
2 <sup>ème</sup> adjoint	<b>Paul CANION</b>	Adjoint aux travaux, l'entretien des bâtiments communaux et au service des eaux
3 <sup>ème</sup> adjoint	<b>Joël DEHOVE</b>	Adjoint à l'urbanisme, à la gestion des salles & équipements, aux cérémonies & commémorations
4 <sup>ème</sup> adjointe	<b>Ludivine JOVENIAUX</b>	Adjointe aux affaires familiales, sociales, à la vie scolaire et la solidarité
5 <sup>ème</sup> adjointe	<b>Séverine DELOBELLE</b>	Adjointe à l'animation de la vie locale, la jeunesse, les sports, la culture

### **2. Indemnité de fonction du Maire :**

Pour les villes entre 1.000 et 3.499 habitants, le plafond de l'indemnité du Maire est de 43 % de l'indice 1015, soit une indemnité brute de 1.634,63 €.

Le Maire propose de réduire son indemnité de 10 % par rapport à ce plafond et de l'affecter à l'indemnisation de conseillers délégués pour des missions spécifiques et ponctuelles.

Le Maire ne prend pas part au vote.

#### **Délibération du Conseil Municipal :**

<b>Votants</b>	<b>18</b>
<b>Pour</b>	<b>15</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstentions</b>	<b>3</b>

### **3. Indemnité de fonction des Adjoints :**

Pour les villes entre 1.000 et 3.499 habitants, le plafond de l'indemnité des adjoints est de 16,50 % de l'indice 1015, soit une indemnité brute de 627,24 euros

Le Maire après concertation avec les adjoints propose de réduire leur indemnité de 10 % par rapport à ce plafond et de l'affecter à l'indemnisation de conseillers délégués pour des missions spécifiques et ponctuelles.

Les adjoints ne prennent pas part au vote.

#### **Délibération du Conseil Municipal :**

<b>Votants</b>	<b>14</b>
<b>Pour</b>	<b>11</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstentions</b>	<b>3</b>

### **4. Désignation d'un délégué au Parc Naturel Régional de l'Avesnois : Daniel RONCHIN**

5. **Désignation d'un Correspondant Défense** : Guy FACQ

6. **Désignation de 2 représentants au sein du Conseil d'Administration du Collège Montaigne** :

Titulaire	Christian JEUNE
Suppléant	Maryse CARLIER

7. **Désignation des membres du C.C.A.S.** :

Le Maire propose au Conseil Municipal le maintien de 11 membres (dont le Maire).

**Délibération du Conseil Municipal :**

<b>Votants</b>	<b>19</b>
<b>Pour</b>	<b>19</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstentions</b>	<b>0</b>

Le Maire désignera 5 membres et le Conseil Municipal en élira 5 lors de sa prochaine séance.

8. **Constitution des commissions** :

Après concertation, il est soumis au vote la constitution suivante pour les 5 commissions :

↳ **Commission des finances :**

Daniel RONCHIN  
Paul CANION  
Joël DEHOVE  
Christian JEUNE  
Maryse CARLIER  
Alain CLOEZ

↳ **Commission des travaux et du service des eaux :**

Paul CANION  
Daniel RONCHIN  
Geoffrey PAUL  
Cédric GREVIN  
Christian JEUNE  
Jean-Léon NOISETTE  
Alain CLOEZ

↳ **Commission du cadre de la vie et de l'urbanisme :**

Joël DEHOVE  
Daniel RONCHIN  
Paul CANION  
Geoffrey PAUL  
Cédric GREVIN  
Séverine DELOBELLE  
Corinne BRUYER  
Josy PICCOLI  
Guy FACQ

↳ **Commission à l'animation de la vie locale, aux fêtes et commémorations :**

Séverine DELOBELLE  
Joël DEHOVE  
Corinne BRUYER  
Alice NAVEAU  
Geoffrey PAUL  
Roxane GHYS  
Christian JEUNE  
Ludivine JOVENIAUX  
Jean-Léon NOISETTE  
René LECUYER

↳ **Commission aux affaires familiales, à la vie scolaire et la solidarité :**

Ludivine JOVENIAUX  
Séverine DELOBELLE  
Roxane GHYS  
Christian JEUNE  
Cédric GREVIN  
Alice NAVEAU  
Josy PICCOLI  
Valérie HEITOR  
René LECUYER

**Vote du Conseil Municipal :**

<b>Votants</b>	<b>19</b>
<b>Pour</b>	<b>19</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstentions</b>	<b>0</b>

- ↳ Une commission ad hoc sera constituée pour les appels d'offres.
- ↳ Un groupe de travail sera mis en place pour les problèmes de circulation et de sécurité.

**9. Question diverse :**

Accord de mise en place d'un budget « formation » pour les élus.

**Monsieur le Maire déclare la séance close à 22 h 45.**